

ÉLECTIONS AUX COMITÉS TECHNIQUES PARITAIRES ET AUX COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES DU CNDP ET DES CRDP



JE VOTE SGEN-CFDT

Des élections pour défendre les personnels

Personnels titulaires et contractuels du CNDP, des CRDP et des CDDP, vous êtes appelés à voter par correspondance avant le 8 mars 2010. Ces élections sur sigle ont pour objet de déterminer la représentativité des organisations dans différentes instances.

Vous voterez trois fois : la première pour le CTP (comité technique paritaire) de chaque CRDP ou du CNDP, la seconde pour le CTP commun au CNDP et aux CRDP, la troisième pour la CCP (commission consultative paritaire) de votre corps (enseignants, ITRF (ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation), personnel des bibliothèques et de documentation, contractuels, PTO (personnels techniques ouvriers), non titulaires et ATOSS (personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé)

Mais ces élections serviront aussi à désigner vos représentant(e)s dans les comités d'hygiène et de sécurité (CHS) et dans les conseils d'administration (CA). Un vote indispensable dans la situation actuelle du réseau ! Dans chaque établissement, les élu(e)s du Sgen-CFDT défendent l'intérêt des salariés et des usagers par des propositions concrètes.

Guy Vauchel, secrétaire national du Sgen-CFDT

www.sgen.cfdt.fr

Sgen Cfdt
des choix. des actes

[RECONNUS]

Dans un contexte difficile (suppressions d'emplois, recours massif aux CDD, délocalisation chaotique du CNDP, menaces sur certains locaux comme sur l'avenir de certaines structures) et en l'absence de dialogue social, ces élections revêtent une importance particulière pour la défense des salariés du réseau SCÉRÉN [CNDP-CRDP] et des missions de service public qu'ils exercent.

QUE DOIT PROPOSER LE RÉSEAU AUX ENSEIGNANTS ?

- la mise à disposition des ressources (documents, outils, services) qu'il produit ou qu'il valide, capables de répondre aux évolutions du métier d'enseignant et d'atténuer les effets de la dégradation de la formation initiale et continue ;
- un portail Internet unique facilitant l'accès à ses produits en ligne ;
- des lieux de vie et d'échanges qui soient mieux connus, soutenus et valorisés, où chaque enseignant puisse s'informer, suivre des animations pédagogiques, des formations sur les nouveaux produits et des conférences sur le métier ;
- un service de proximité de conseils et d'accompagnement aujourd'hui menacé.

Qu'attendent les personnels d'un réseau vraiment piloté ?

- un projet qui ouvre des perspectives à moyen et à long terme ;
- une stratégie de développement, qui renforce les missions ;
- une dynamique concertée avec l'ensemble des centres et des personnels ;
- des initiatives qui réaffirment l'identité et le rôle du réseau ;
- les moyens matériels et humains nécessaires à une politique nationale ambitieuse ;
- le maintien du maillage du territoire en combinant harmonieusement conseils, accompagnement, services de proximité et services à distance permis par les nouvelles technologies.

>>> Or, aujourd'hui la logique budgétaire prend le pas sur le service aux usagers.

La mise en œuvre d'un service public de qualité est entravée par le seul objectif de diminuer les dépenses publiques, et les restrictions d'effectifs qui accompagnent la RGPP (révision générale des politiques publiques) renforcent ainsi le désengagement de l'État.

>>> Aucune véritable stratégie documentaire et éditoriale, aucune volonté de soutenir les projets d'éducation artistique et culturelle ne viennent porter les valeurs du service public d'éducation.

>>> Face à ce constat, le Sgen-CFDT se bat pour que le réseau SCÉRÉN [CNDP-CRDP] obtienne de l'État les moyens nécessaires pour remplir ses missions et rendre les services que les usagers des communautés éducatives attendent de lui.

[RESPECTÉS]

QUELLES CONDITIONS DE TRAVAIL SUBISSENT LES PERSONNELS ?

À tous les niveaux, on assiste à une intensification de la pression sur les personnes, avec des conséquences graves : stress, troubles musculo-squelettiques (TMS), dépressions...



LE SGEN-CFDT DÉNONCE

- des charges de travail excessives
- une polyvalence des tâches qui ignore les spécificités des métiers, allant jusqu'à les nier.
- un hypercloisonnement des tâches d'exécution qui empêche les personnels de donner du sens à leur activité.

>>> Cette situation génère le mal-être au travail pour de nombreux personnels.

>>> Pour faire valoir les droits des personnels, le Sgen-CFDT revendique dans chaque établissement (CRDP ou CNDP) la transformation des CHS en CHS-CT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).

[Avec le Sgen-CFDT
Des personnels respectés]

SALAIRES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Pour la CFDT, la priorité c'est bien le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat pour tous les agents de l'État. Les dernières discussions salariales entre les syndicats et le ministre de la Fonction publique n'ont pas satisfait la CFDT.

En refusant d'augmenter le point d'indice, le gouvernement refuse de reconnaître que les agents de la Fonction publique ont perdu régulièrement du pouvoir d'achat depuis plusieurs années.

La CFDT a pris part aux négociations sur la refonte des grilles des personnels des diverses catégories. À la suite des accords Jacob de 2006, la revalorisation des catégories C avait permis à cette époque une véritable avancée.

Aujourd'hui, pour la catégorie B, nous n'avons pas obtenu satisfaction, même si l'on peut noter quelques améliorations. La CFDT prend sa part aux négociations sur la catégorie A. Elle ne donnera son accord qu'en cas de réelles avancées.

Avant le 8 mars, JE VOTE Sgen-CFDT

UNE ÉLECTION POUR DÉFENDRE LES PERSONNELS

GESTION INADAPTÉE ET DÉSINVOLTE DES EMPLOIS ET DES CARRIÈRES

- Le non-remplacement d'une personne sur deux partant à la retraite ne tient aucun compte des besoins réels et désorganise les services.
- Des carrières sont bloquées, faute des crédits afférents.
- Le nombre des contractuels explose : aujourd'hui plus du tiers des personnels du réseau a un statut précaire, le CNDP freinant souvent l'exécution de la loi qui oblige un employeur public à transformer un CDD (contrat à durée déterminée) de six ans en CDI (contrat à durée indéterminée).

>>> Suite à l'annonce télévisée du président de la République, le Sgen-CFDT a d'ores et déjà écrit au ministre de tutelle et engagé une action collective des personnels précaires pour leur titularisation.

>>> Le Sgen-CFDT défend aussi la reconnaissance des compétences et la validation des acquis de l'expérience et des formations. C'est pourquoi il demande la titularisation des contractuels sans concours.

Voter pour le Sgen-CFDT, c'est voter pour :

UN SYNDICAT GÉNÉRAL

Pour le Sgen-CFDT, les réflexes corporatistes conduisent à l'isolement.

Syndicat général de l'Éducation nationale, le Sgen-CFDT donne cohérence aux revendications des différentes catégories de personnels sans opposer les uns aux autres.

UN SYNDICAT CONFÉDÉRÉ

Dès sa création, le Sgen-CFDT a fait le choix d'appartenir à une confédération ouvrière.

Avec la CFDT, le Sgen-CFDT prend le parti de la solidarité avec tous les salariés, notamment les plus exposés à la précarité. La lutte contre toutes les formes de discrimination passe par l'action interprofessionnelle.

UN SYNDICAT ENGAGÉ AU NIVEAU INTERNATIONAL

Pour le Sgen-CFDT, Éducation signifie développement et émancipation.

Aujourd'hui, le syndicalisme doit prendre une véritable dimension internationale. C'est pourquoi, le Sgen-CFDT agit aux niveaux européen (Confédération européenne des syndicats – Comité syndical européen de l'Éducation) et international (Confédération internationale des syndicats libres et Internationale de l'Éducation).

ACTION SOCIALE

Dans certaines structures les personnels des CRDP-CDDP ont bien du mal à obtenir l'accès aux Cesu pour garde d'enfant, pour des problèmes purement administratifs.

C'est pourtant un droit ouvert à tout agent de la fonction publique. Le Sgen-CFDT agira en direction de la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP) et du ministère pour que tous les personnels puissent bénéficier de cette aide sociale.



www.sgen.cfdt.fr

Aux élections, je vote, je fais voter Sgen-CFDT !